

MISSIONS DU DTN – Michel POUHEYTS

Action N°1 - Promotion du sport pour le plus grand nombre « La dynamique de développement »

Management des conseillers techniques sportifs :

- Assurer le suivi des missions des cadres techniques.
- Elaboration et propositions des lettres de missions, suivi des actions et évaluations avec bilan annuel par cadre (appli CTS – Web).
- Organiser et animer la Direction Technique Nationale avec la constitution et la coordination d'une nouvelle équipe « revisitée ».

Promotion des pratiques sportives pour tous et pour le plus grand nombre :

- Asseoir une vraie stratégie de renforcement et d'accompagnement par la DTN des clubs et ligues pour le maintien et le développement des licenciés.
- Contribuer à la vie fédérale et à sa déclinaison territoriale (conseils, accompagnement, expertise...).
- Recherche et mise en place de nouveaux territoires de pratiques et création d'une antenne DTN à Paris.
- Mettre en oeuvre la politique ministérielle en direction des différents publics (pelote au féminin, pelote –sport-santé, handi-pelote et sport adapté, la pelote et son image chez les jeunes, plan citoyen du sport en pelote...).

Structuration fédérale, financière et administrative :

- Elaborer la convention d'objectifs dans le respect des objectifs partagés et des orientations ministérielles.
- Mise en oeuvre de la politique sportive fédérale et de son élaboration (renforcement de disciplines majeures : main nue – cesta punta ; plan d'expansion autour de disciplines de gomme, du xare et renforcement des spécialités traditionnelles... ; le développement de la pelote chez les jeunes et féminines...).
- Participer aux instances dirigeantes de la FFPB et des Ligues (Bureau, Comité Directeur, Assemblées Générales, Commissions diverses...) ainsi qu'au développement de projets et d'actions de coopération internationale.

Formation professionnelle continue :

- Formation continue DTN.

Action N°2 - Dynamique de performance ou le renforcement et développement du sport de haut niveau

Direction des Equipes de France :

- Elaborer, suivre, valider et diriger la stratégie de préparation des équipes de France pour les compétitions annuelles de référence en général et les Championnats du Monde de 2018 à Barcelone en particulier.
- Etablir les modalités de sélection des sportifs pour les équipes de France, participer aux sélections et diriger les équipes de France en compétition.

Structuration et/ ou suivi de PES / PPF :

- Concevoir, renforcer, mettre en oeuvre et piloter le PES, les différents pôles ou CER dans le cadre du nouveau PPF.
- Elaborer une stratégie nationale de détection en relation avec les E.T.R, mettre en place en complément des dispositifs existants de 2 centres de formation (Main-nue – Cest-punta) en collaboration avec les structures semi-professionnelles ; étudier et implanter une structure de haut-niveau sur Paris, un nouveau lieu référent pour le haut-niveau (Biarritz Aguilera), créer un comité de sélection et de suivi.
- Proposer l'inscription des sportifs de haut niveau, espoirs et partenaires d'entraînement sur les listes ministérielles.
- Mettre en place l'organisation du suivi scolaire et socioprofessionnel des sportifs de haut-niveau et en assurer l'évaluation permanente.
- Diriger un département de la performance et de la recherche, assurer une veille nationale et valider des projets de recherche.

Action N°3 - Prévention par le sport et protection des sportifs

Formations et interventions relatives à la sécurité des pratiques et contrôle réglementaire :

- Mise en place d'une nouvelle cellule médico-sportive au sein de la DTN
- Coordonner les actions d'encadrement médicales et paramédicales des équipes de France.
- S'assurer de la mise en oeuvre, avec la collaboration du médecin fédéral et/ou du médecin des équipes de France, du suivi médical réglementaire des sportifs de haut niveau.

- Mise en place d'une démarche collaborative avec le Mind Institute du CHU de Libourne (optimisation de la préparation mentale), la clinique du sport de Mérignac et le CHU de Bayonne.

Prévention du dopage :

- Favoriser dans le cadre de la cellule « prévention dopage et conduites addictives » des actions de prévention du dopage et des comportements déviants.
- Participer activement à la commission dopage au sein de la Fédération Internationale de pelote basque (FIPV).

Pelote sport-santé :

- Créer un réseau d'acteurs « sport-santé », participer aux démarches en cours sur l'échelon territorial, élaborer une stratégie d'encouragement à la pratique sportive pour tous les publics.

Action N°4 - La dynamique de la pelote :

- **Formation et employabilité en pelote basque**
- **Promotion des métiers du sport**

Emploi et pelote basque :

- Mettre en place une évaluation et un inventaire des emplois directs en pelote basque.
- Etudier et répertorier les niches susceptibles de créer l'employabilité (fabricants de matériel, animateurs, éducateurs sportifs, agents de développement, gestionnaire d'installation, entraîneurs...)
- Favoriser l'émergence et la mise en place de nouvelles formations (CQP, BPPB, DEJEPS...) et leur formation préparatoire et l'expertise des habilitations.
- Accompagner la formation préparatoire au professorat de sport.
- Participer à l'élaboration d'une « convention-cadre » favorisant le recrutement sur des emplois d'avenir.

Recherche et développement :

- Favoriser la production de documents liés à la pelote basque et organiser une veille en ce sens.
- Accueillir et accompagner les professeurs de sports « stagiaires ».
- Piloter l'ingénierie de formation de la FFPB, participer aux travaux de la FIPV et favoriser l'émergence d'un plan de formation fédéral.
- Envisager un plan de développement d'équipements structurants sur le territoire, réfléchir aux frontons de demain.
- Participer activement à la commission fédérale « patrimoine et équipements ».